

Charles Maupas  
*Grammaire et syntaxe françoise*  
[1607] (1618)

Édition de Nathalie Fournier  
Classiques Garnier, 2021,  
Collection « Description et théories de la langue française »  
Série « Grammaires françaises des XVIIe et XVIIIe siècles »  
dir. B. Colombat & J.-M. Fournier

Charles Maupas

---

# Grammaire et syntaxe française

Édition de Nathalie Fournier



CLASSIQUES  
GARNIER

DESCRIPTIONS ET THÉORIES DE LA LANGUE FRANÇAISE, 4

# GRAMMAIRE ET SYNTAXE FRANCOISE,

CONTENANT REGLES BIEN  
exactes & certaines de la prononcia-  
tion, orthographe, construction &  
usage de notre langue, en faveur des  
estrangeurs qui en sont desireux.

*Par Charles Maupas Bloisien.*

Seconde Edition.

*Revenü, corrigee & augmentee de moitié,  
& en beaucoup de sortes amendee outre  
la precedente, par ledit Auteur.*

Gallica lingua tibi est cordi? hunc perdis-  
ce libellum.

Plus petis? Autoris vox adeunda tibi est.



# Principes de cette édition

Rendre compte de:

- (i) Place de Maupas dans la jeune tradition grammaticale du français : sources, influence et postérité
- (ii) Rapport entre la description que propose Maupas et l'état de la langue française au début du 17<sup>e</sup> s. (le français préclassique).
- (iii) Qualité descriptive et innovations méthodologiques et théoriques de la grammaire de Maupas

# 1. Maupas (circ. 1560-circ. 1625)

## Bloisien, chirurgien et maître de langues

*Il a régné six Rois depuis que je suis né (f. 132v, p. 400)*

A TOVS SEIGNEVRS ET GENTILS-HOMMES, d'autre langue & païs, amateurs de la langue Françoise

*MESSIEVRS, Il y a bien de dix-huict à vingt ans, que les sermons de maints Seigneurs & Gentils-hommes de diverses Nations, m'ont porté à employer le plus de mon industrie & diligence à leur enseigner nostre langue ...*

## 2. La *Grammaire et syntaxe française*

- **Trois éditions**

- 1<sup>e</sup> édition, 1607, Blois, Philippes Cotteureau, sous le titre *Grammaire française*....
- 2<sup>e</sup> édition, 1618, Orléans, Olivier Boynard & Jean Nyon, sous le titre *Grammaire et syntaxe française*, ..... « un second labeur » - révision profonde du chapitre de l'Article
- 3<sup>e</sup> édition, 1615, Blois, Gauché Collas, sous le titre *Grammaire et syntaxe française*, ..... « un troisieme labeur »

- **Deux Traductions**

- 1623 *Grammatica et Syntaxis Gallica ....* , traduction de Théodore Jaquemot, Lyon, Remond de la Roviére ; traduction destinée à un public de langue allemande
- 1634, *A French grammar and syntaxe...*, traduction de William Aufield (à partir de la 3e éd. de 1625); signe de l'influence de Maupas sur les grammaires de français langue étrangère en Angleterre (Raby, 2014)

-

## 2. La *Grammaire et syntaxe française*

- **Trois éditions**

- 1<sup>e</sup> édition, 1607, Blois, Philippes Cottereau, sous le titre *Grammaire française*....
- 2<sup>e</sup> édition, 1618, Orléans, Olivier Boynard & Jean Nyon, sous le titre *Grammaire et syntaxe française*, ..... « un second labeur » - révision profonde du chapitre de l'Article
- 3<sup>e</sup> édition, 1615, Blois, Gauché Collas, sous le titre *Grammaire et syntaxe française*, ..... « un troisieme labeur »

- **Deux Traductions**

- 1623 *Grammatica et Syntaxis Gallica ....* , traduction de Théodore Jaquemot, Lyon, Remond de la Rovièrè ; traduction destinée à un public de langue allemande
- 1634, *A French grammar and syntaxe...*, traduction de William Aufield (à partir de la 3<sup>e</sup> éd. de 1625); signe de l'influence de Maupas sur les grammaires de français langue étrangère en Angleterre (Raby, 2014)

-

## 2. Grammaire et syntaxe française

- **Postérité et influence de l'ouvrage**
- OUDIN, *Grammaire rapportée à l'usage du temps* (1632, 1640)
  - *Mon dessein n'estoit que d'augmenter la Grammaire du sieur Maupas ; toute-fois y ayant recogneu force antiquailles à reformer, & beaucoup d'erreurs à reprendre, outre une confusion de dicours repetez, obscurs, & pedantesques, je me suis resolu de vous en faire une moderne , afin de purger le mondes en mesme temps des ordures que j'ay trouvees autre part, & vous desabuser entierement.* (1632)
- VAUGELAS renvoie à Maupas dans son manuscrit.
- SOREL (*Bibliothèque française*, 1667)
  - Nous avons eu depuis *la Grammaire française de Charles Maupas*, qui a esté faite sur les traces de la premiere [la grammaire de Ramus]. *Antoine Oudin* en a fait une qui est plus ample & meilleure

# 3. Une grammaire pédagogique et théorique du français en français

## 3.1. Le titre

De *Grammaire françoise* (1607) à *Grammaire et syntaxe françoise* (1618)

## 3.2. Organisation interne de l'ouvrage

Epître liminaire + 180f.

- *DE LA VALEUR ET prononciation des Letres en général* (f. 1v- 21r)
- *Des parties d'oraison* (f. 21v)
- *De l'Article* (f. 21v-38r)
- *Du Nom* (f. 38r- 58v)
- *Du Pronom* (f. 58v – 91r)
- *Du Verbe* (f. 92r – 155r)
- *Du Participe* (f 155r- 160r)
- *De l'Adverbe* (f. 160v – 172r)
- *De la Préposition* (f. 172r-174r)
- *De la Conjonction* (f. 174r-179v)
- *De l'Interjection qui est une espece d'Adverbe* (f. 179v-180v)

## 3.3. Une grammaire du français en français

*Il y en a eu assez qui eussent trouvé meilleur que je l'eusse escrite en langue latine, et assez me l'ont dit, & vrayement il ne m'eust pas plus cousté. Mais ne leur desplaise, leur advis n'est pas bon. Car par dessus l'exemple des plus fameux Grammairiens antiques, qui tous ont escrit en leur langue, Theodore Gaze, Chrysoloras en Grec, Varro, Quintilian, Priscian, Donat en Latin, estant de la bien-seance à chacun d'orner la Sparte qu'il a rencontrée : Encor la raison d'une plus estendue utilité y sousscript, à laquelle j'ay eu plus d'esgard qu'à tout. Est-il question, je vous prie, de ne servir qu'à ceux qui entendent le latin? Ains j'en ay enseigné maints de diverses nations, & differens langages, bien qu'ils ne sceussent point de latin, neant-moins leur baillant leçon de ma Grammaire, & la leur interpretant dextrement, je leur en ay fait comprendre et practiquer heureusement les reigles à leur grand advancement et satisfaction : Le mesme m'a esté attesté avoir esté fait en d'autres villes par les habiles maistres de la langue.*

*Un autre signalable profit en revient infalliblement à tous : Sçavoir est que tout d'un mesme soin et labeur on apprend la lecture & prononciation de la langue, l'intelligence, la phrase, le style, avec les reigles & preceptes, qui est faire d'une pierre plusieurs coups. (Epistre)*

## 3.4. Une grammaire pour les étrangers

- **Quel public étranger?** : « étranger desireux de nostre langue apprendre »
- **Peu de remarques contrastives ou correctives**
  - *il se dit d'infines paroles vaines* : « phrase italienne »
  - *On dit. Mann sagt* : « phrase allemande »
  - B, Les hauts Allemands ne font aucune difference entre *b*, & *p*, en prononçant, si font bien les François qui donnent (**3v°**) au *b*, un son plus mol, & au *p*, un plus dur & ferme, exercez-vous à ces lots & semblables, *Bas, Pas, Bis, pis, Boire, poire, Briser, priser, Boisson, poisson, Libre, livre*
- **Les exemples**
  - *Prestez-moy quelcune de vos chemises* (p. 330)
  - *Quand j'ay disné, je vay me pourmener* (p. 418)
  - *Qu'avez-vous à faire ? J'ay à estudier, à escrire* (p. 424)
  - *Combien, ou que vendez-vous cette paire de grands ?* (p. 397)
  - *D'où venez-vous ? de nostre maison, de vostre logis* (p. 327)
  - 
  -

# 3.5. Une grammaire « theoricque »

## Une grammaire fondée sur une « theoricque » (f. 136r)

*Paraventure aucuns y trouveront de l'obscurité : Si leur promets-je en bonne foy, que je me suis estudié à la plus grand'clairté qu'il m'a esté possible évitant vicieuse prolixité. Et qu'ils advisent bien que les tenebres ne soient en leur entendement plus qu'en mon escrit.*

- *je m'ose promettre qu'on n'y pourra gueres desirer de ce qui peut estre **reduit en art**, de la naïve contexture & parole Française.*
- *Car il est du tout necessaire que les Apprentis s'appliquent à la lecture de quelque livre : on leur propose communément quelques petits & faciles colloques, quelques comedies ; hé bien, cela est bon; mais j'ose affermer qu'on ne leur scauroit mettre en main un meilleur livret que cette **Grammaire industrieusement pratiquee**. Ceux qui n'auront nul commencement de nostre langue, devront s'aider de l'industrie et conduite de quelque maistre qui la leur sçache expliquer. Et ceux qui auront ja quelque mediocre intelligence, y pourront d'eux mesmes beaucoup profiter en la lisant et relisant assez de fois, y **conjoingnans aussi l'exercice pour practiquer les reigles** : Combien que le meilleur & plus seur est tousjours de se servir de la direction d'un bon maistre. Car pour un peu de despense d'argent on fait grand espargne de temps & de peine, & on s'avance plus seurement. Au contraire ne vous laissez jamais abuser à la fantasia d'aucuns, qui mesprisans tous Precepteurs et tous preceptes, se font fort d'apprendre la langue par seul usage et hantise du monde, ceux-là sont menez d'une chicheté à l'envers, car n'arrivans jamais, ou bien tard à la perfection, ils verifient le proverbe, Plus dépend chiche que large. (Epistre)*

# 3.6. Les sources de Maupas

## Une indépendance revendiquée

- 
- *[Je] couchois par escrit ces miénes observations à mesure que les occasions s'en presentoient, sans m'amuser à esplucher les Grammaires & institutions de cette langue qu'autres pourroient avoir mises en avant. Car ja-soit que je n'ignore qu'il y en a grand nombre, si-est-ce-que je n'ay jamais pensé avoir besoin de les fueilleter, comme de fait, je n'en ay leu pas-une, me semblant plus expedient d'examiner judicieusement l'usage de nos parties d'oraison, que de recevoir pour reigle les advis d'autruy ;*
- 

## Mais une posture intenable

- les listes lexicales
- les exemples : opposition *du mouton / un mouton* (Meigret)
- le métalangage :
  - « e ouvert » et « \_le ç à queuë » (Bosquet)
  - « disposition » (*dispositio* de Sylvius)
  - article « fini et infini » (Masset)
  - la « vague signification des appellatifs » < Cauchie,
  - « responsif » ( Meigret)
- les analyses : la notion d'auxiliaire (Pillot )

## 3.7. Une « grammaire industriusement pratiquée »

**Le choix des exemples**, rassemblés par paires contrastives :

- opposition phonétique sourde/sonore : *carder/garder* ; *donner/tonner* (f. 4v)
- Article *de/des* : *Des Rois / de bons Rois* ; *des soucis/ de poingnans soucis* (f.24r)
- Deux prétérits parfaits : : *Le Roy a obtenu victoire de ses ennemis, puis leur a pardonné.* vs *L'an mil cinq cens quatre vingts & dix, le Roy obtint victoire de ses ennemis* (f. 137v)
- Alternance modale en relative : *Je voudrois avoir un livre qui est imprimé à Paris* vs *Je voudrois avoir un livre qui fust imprimé à Paris.* (f. 144v)
- les constructions des verbes symétriques : « *Le Soleil mollit la cire, & durcit la fange. La cire mollit, ou s'amollit au Soleil. Et la fange y durcit, ou s'y endurecit* » (f. 144v).

## 3.7. Une « grammaire industriusement pratiquée »

- Pratique constante de l'ordre alphabétique
- Associer les « reigles » et le « recueil » (= la liste)
- Exemple: la morphologie nominale

*Des Adjectifs ayans deux terminations, l'une pour le Masc. l'autre pour le Fem.*

Autres Adjectifs ont deux terminaisons, & celles du masculin ne peut estre que l'une de celles-cy. **eau, c, d, é, f, g, i, l, n, r, s, t, u, x, y.**

Ceux qui sont en **eau**, font leur feminin en *elle*, *Beau, belle, Gemeau, gemelle*, [...]

**c**, en *che*. *Sec Seiche, Blanc blanche : franc franche*, Exceptez, *flac flacque, Grec grecque, Porc Porcque* [...]

**d**, s'adjoint *e*, *Grand, grande, Rond, ronde, Froid, froide. Gaillard, gaillarde*, &c. Exceptez, *Nud, nuë*. Ils sortent des Latins en *dus, dis*.

**é**, s'adjoint aussi *e*. *Hebété hebétee, Aimé aimee, donné donnee*. [...]

**f**, change en *ve* : *vif, vive, neuf, neuve*. [...]

•

# Exemple: La morphologie verbale

- « cinq parties »+ regles de « deduction des temps des verbes »

Toute la conjugaison des verbes depend ordinairement de cinq parties. La premiere est le theme, que j'enten estre la premiere personne du present indicati. La seconde, est le premier preterit simple, que j'appelle *Defini*. La troisiéme, l'infinitif. La quatriéme, le participe actif present. Et la cinquiéme, le participe preterit passif, qu'aussi j'appelle *Commun*, pour les raisons cy devant alleguees. S'ensuit la deduction. [règles de formation des temps du verbe]

- Paradigmes réguliers, ex. *guerir*, régulier de la 2<sup>e</sup> conjugaison
- Theme            Defini        Indefini        Infinitif        Participe
- *Je Gueri*            *Je Gueri*    *J'ay Gueri*        *Guerir*            *Guerissant*

Liste de « varians & irreguliers », ex. *bouillir*

- *Je Bousls, Je boüilli, J'ay boüilli* & aucuns ***boüillu, Boüillir, Boüillant, Boüilliray*** & ***boudray*** [futur qui sera condamné par Oudin]
-

## 4. « L'usage de nostre langue » : quel est l'usage décrit par Maupas?

- **Le corpus:** peu de citations; exemples forgés représentant « la naïve propriété de nostre parler »
- **« la naïve propriété de nostre parler » vs le latin et les autres vernaculaire :** « une pratique différentielle des faits de langue vulgaire » (Fournier & Raby, 2014)
- Traitant de l'usage des parties d'oraison, je me suis tous-jours proposé de toucher seulement ce qu'elles ont de particulière observation, autant qu'il me seroit possible, & que je m'en pourrois adviser, sans remplir le papier de reigles que nostre langue peut avoir communes avec la langue latine, ou autres vulgaires, ou qui autrement se peuvent suppleer par bon jugement. (f. 125r) p. 390

# « L'usage de nostre langue »

- « **L'usage de nostre langue** » : promotion d'un usage commun à tous les locuteurs
  - Peu d'attention à la variation
  - Un modèle sociolinguistique clairement défini
- *oi*, ou *oy*, la naïve & vraye prolation de cette diphthongue devrait estre quasi comme *æ*, *e*, ouvert ainsi *foy*, *loy*, *Roy*, *voir*, *trois nois*, &c. Mais la dépravation qui s'est rampee depuis quelques annees en ça, l'a grandement brouillee & renduë incertaine. Car on s'est pris à la proferer comme *e* ouvert, ou plustost comme la diphthongue *ai* en ces mots, *Mais*, *jamais faire plaisir*. Ce qui est survenu à la Cour du Roy, à mon opinion, par une folle imitation des erreurs des estrangiers qui ne sçachans bien prononcer nostre langue, la corrompent ; Et les courtisans, singes des nouveutez, ont quitté la vraye & anciéne, pour contrefaire le baragoin estrangier. Mais les Doctes & bien-disans, és Cours de Parlement & ailleurs, retiennent tous-jours l'antique & naïve. (f. 16r-v)

# 5. Le chapitre *De l'Article*

- **Les questions qui se posent :**
- 1) Est-ce que l'article est une partie du discours ?
- 2) Combien y a-t-il d'articles et quels sont-ils ?
- « il n'y a que *le, le, la*, les qui semblent articles » (f. 22r) > question de l'extension de l'article:
  - (i) les particules *de* et *à*, le dit « article indéfini », avec un nom propre (*la statue de Cesar qui fit la guerre à Pompee le grand*) ou un nom appellatif [commun] (*autorité de Roy, brusler d'amour ; un tect à brebis, tourner à perte*)
  - (ii) « la note d'unité » *un, une* (*un Roi, une fille à marier*) et la question de son pluriel *des* (*des rois, de bons rois*)
  - (ii) « les particules signifiantes partition » : *du, de la* (*du mouton, de la paille*)
- 3) Quel est le rôle de l'article : morphologique (marqueur casuel), syntaxique (partie du discours antéposé), sémantique (marqueur de détermination) ? comment rendre compte de ces différentes fonctions ?
- 4) Le rapport entre article et préposition: *estuy à peignes, J'ai parlé au Roi, à la Reine ; autorité de Roi, je suis le serviteur du Roi, de la reine.*

# *De l'Article*

- **La définition de l'article**
- Définition **morphologique**: l'article comme marqueur casuel (fin du chapitre)
- la déclinaison des noms en nostre dite langue, n'est autre qu'une propre & deuë application des articles (f. 38r, p. 253).
- La définition liminaire est une définition **sémantique** très précise :  
L'on appelle communément articles, certaines syllabes dont nous nous servons à distinguer & qualifier nos propos. On les distingue communément en articles finis & infinis : ou pour mieux dire, articles definis & indefinis. (f. 22v, p. 227)
- 
- Sémantique nominale et rôle sémantico-référentiel de l'article

## Nom propre vs nom appellatif : → Article indéfini vs article défini

Nous appelons articles définis, ceux qui ont cette vertu de reserrer & restreindre les mots, qui deux mesmes ont une signification generale & indefinie. [...]

Les articles indefinis ne restraintent point la signification du mot, ains la laissent en sa naturelle. Pour mieux entendre cecy, representez-vous qu'aucuns mots ont naturellement une signification estenduë & indifferente à tous & chacuns de leurs sujets & individus, ainsi, *Royaume, Ville, rivière, animal, Cheval, arbre, Chesne* & autres innumerables, les Grammariens ont nommé cette sorte de noms-là, **noms appellatifs**, c'est à dire desquels on appelle tous individus de leur genre ou espece, car ce mot de *Roy*, convient à tout Roy, & *Royaume* à tout Royaume, & ainsi des autres

Autres mots marquent un seul sujet, & certain particulier individu, comme *Loys, France, Seine*, & on les appelle **noms propres**.

Cecy conyderé, il vous sera aisé à entendre quel service on tire des articles définis & indefinis, & pourquoy on les nomme de la sorte.

Les **définis determinent cette vague signification des appellatifs & la recueillent & appliquent à un seul**, Comme si je di, *J'ay veu le Roy. Je suis serviteur du Roy. J'ay parlé au Roy*. La force de ces articles définis ramasse & attache l'intelligence de l'auditeur à un certain & unique Roy, à sçavoir, celui du païs où je suis, ou si on a desja parlé de quelque Roy, on entendra de celui là : ou bien l'article m'oblige à le nommer, comme *Le Roy de France, d'Angleterre*, ou tel autre.

Au contraire des **articles indeterminez**, qui n'obligent à aucun sujet particulier : Comme, *Celuy est vray Roy qui regne souverainement & legitimement sur ses sujets en pieté & justice. Il promet en foy de Roy de garder equité. Car il affiert à Roy de regir ses sujets comme pere*, &c. Ces articles-cy **laissent leurs termes en leur indifferente & non limitee generalité**. (f. 22v-23v ; p. 229-231)

•

# Noms de substance intégrale vs nom de substance partageable → l'invention du partitif

- Or il arrive extrêmement souvent que nous parlons des choses comme **d'un tout, & corps integral**. Et ces choses sont de deux sortes. La première est des substances qui ont leur estre en la vie humaine, par cette intégrité & totalité : Et tiennent leur nom à cause de cette forme entière, comme *un Roy, un Royaume, une espee, un livre, une rivière*. Coupez ces choses en pièces, elles perdront leur nom & usage.
- [...]
- Il arrive non moins souvent que nous parlons des choses comme **par pièces & morceaux ou quantité d'icelles**, qui est un sens à contre-pied du précédent, & ces choses sont aussi de deux sortes.
- La première est des substances qui au service qu'elles prestent en la vie humaine, sont mises en pièces & morceaux & chaque pièce ou morceau retient le nom du tout. Comme *du pain, du vin, de la toile, de la soye, du papier, de l'encre*. Vous ne sauriez tirer service de ces choses sans estre destailées & départies ; & chaque portion s'appelle comme son tout.
- [...] Et en parlons de la façon, quand nous entendons indéterminément quelque portion ou quantité de telles choses, & à cette cause **leur appliquons tant au singulier qu'au pluriel, & les particules signifiantes partition & distraction**. A sçavoir, au singulier *De, Du, De l' De la* : Et au pluriel *De, Des*, & ce sous deux considérations.

# La « note d'unité » *un, une, des*

Nous en parlons [des choses] de la sorte quand **nous entendons (24r°) indéterminément quelque telle chose**. Comme *un Roy, quelque Roy ; un soin, quelque soin, un remede, quelque remede, &c.* Et **leur appliquons la note d'unité pour leur servir d'article**, Masculin *un, d'un, à un*, féminin, *une, d'une, à une*. De ces mesmes choses, si nous voulions parler en pluriel de mesme sens, nous leur appliquerions l'article *des*, devant les substantifs, comme *Des Rois, Des soucis, des recompenses*. Et l'article *De*, devant les adjectifs s'ils precedoient ces substantifs là, comme *De bons Rois, De poingnans soucis, de grand's recompenses*.

## 6. Le chapitre *Du Verbe*

- **L'opposition modale indicatif / optatif**
- Asçavoir que si nous parlons de chose certaine & qui est realement & de fait, apres la conjonction *Que* ou les relatifs *Qui, Que, Lequel, Dont* viendront indicatifs, suivant la nature indicative de montrer ce qui est actüellement.
- Au contraire, Si nous parlons de chose non reellement existente, mais d'une condition ou qualité demandee à la chose pour la distinguer & determiner, apres ladite conjonction & relatifs viendront temps optatifs (f. 146v).
-

# Le verbe : les prétérits

## L'imparfait vs le parfait : caractérisation aspectuelle

- Et toutesfois, parce que force estrangers abusent souvent de l'imparfait, il est besoin d'en dire ; encor à grand difficulté peuvent-ils comprendre sa propriété & différence d'avec le preterit parf. Dont il y a assez pour s'esbahir, attendu la grand différence qu'il y a **(135v°)** d'une action finie, achevée ou parfaite : & d'une **bien commencee. mais non encor finie ou parfaite**. Comme ils diront *J'allois hier voir Monsieur, lequel me faisoit bien gracieux accueil. Et me prioit de demeurer avec luy,* au lieu de dire. *J'allay hier voir Monsieur, qui me fit, &c. & me pria.*
- **Je ne sçay si je les en pourray esclaircir, je m'y évertueray. La différence gist en ce que l'imparfait s'attache à une durée & flux de temps estendu en l'acte qui se faisoit lors dont on parle, & n'estoit encor parachevé.** Le parfait au contraire, s'arreste à l'acte fini & parfait, & ce une fois. Car il concerne la fin, perfection & final accomplissement de la chose un coup faite, sans avoir esgard à la durée ou course du temps pendant lequel elle se faisoit, & n'estoit encor faite. En un mot, l'imparf. parle du *Fieri*. Et le parf. du *Factum esse*.
- Et c'est pourquoy les Grecs ont appellé l'imparf. *Temps extensif*. Et les Latins, & nous à leur imitation, *Temps passé imparfait*. Et de fait, **le temps est bien passé : mais l'acte n'estoit pas encor (136r°) parfait en ce temps là.** Prenez bien ce point : ja-soit qu'il puisse y avoir long temps que la chose soit passée & accomplie, toutesfois ce temps imparf. ramene & remet l'entendement de l'auditeur à l'instant courant, lors que la chose se faisoit, & n'avoit encor atteint sa fin & perfection. Et de cette theoricque ou consideration, se tire tout l'usage de ce temps.

# Le verbe : les prétérits

**Les deux parfaits: *je fis vs j'ai fait***, approche aspecto-énonciative

- Rapport entre un intervalle de référence dans lequel est localisé le procès et le moment de la parole → corrélations *ce N PC vs le N PS*
- *Cette année les vignes n'ont guère rapporté.*
- *Le Roy a obtenu victoire de ses ennemis, puis leur a pardonné.*
- *L'an mil cinq cens quatre vingts & dix, le Roy obtint victoire de ses ennemis*
- *A matin j'ay esté à l'Eglise, à dix heure j'ay disné, environ midi un mien ami m'est venu voir*
- *Vous harangastes mieux hier en l'assemblée où vous fustes, que je ne vous oüy oncques haranguer*

# les parfaits

- Et pource que nous en avons deux, dont l'usage est different, ensemble de leurs redoublez, qui sont comme leurs plusqueparfaits : Il faut observer que **les Definis**, inferent tous-jours un temps piéça passé, & si bien accompli qu'il n'en reste aucune partie à passer. Et à cette cause requiérent une prefixion & prenotation de temps auquel la chose dont on parle soit advenue, & c'est la raison pourquoy je les appelle *Definis*.
- **Les indefinis** signifient bien un acte du tout fait & passé, mais le temps non si esloigné qu'il n'en reste encor quelque portion à passer. Ou s'il est du tout passé & fini, il n'y a point eu de prefixion (**137v°**) au propos, point de nomination de temps. Et c'est pour ce regard que je les appelle *Indefinis*.
- Pour mieux entendre cet usage, il faut considerer que **les parties du temps** sont. *Siécle, an, mois, Semaine, jour*, ou equivalans. Parlans donc d'une chose advenue, ou on limite le temps par l'une de ces parties, ou on ne le limite point. Si on ne quote nul terme, vient l'indefini en usage. Exemple : *Le Roy a obtenu victoire de ses ennemis, puis leur a pardonné*. Mais si l'on assigne quelque certain terme, lors ou il est du tout passé, sans qu'il en reste aucune portion, & vient en service le *Defini*. Exemple. *L'an mil cinq cens quatre vingts & dix, le Roy obtint victoire de ses ennemis, gangna la bataille d'Yvri, peu de temps apres la Ville de Paris se mit en son obéissance*. Et pour cette cause les recits d'histoires, contes de fables, & narrations presuppousees comme de choses antiques, se font ordinairement par ce preterit cy.
- Ou bien reste encor à passer quelque portion du temps prefix & nommé, lequel est encore en flux, comme parlans du siecle (138r°) où nous sommes encor, de l'an, du mois, semaien ou jour qui dure encor, il faut prendre l'indefini. *De nostre siécle sont advenueës choses memorables. Il fait beau voir les histoires qu'on a escrites de nostre temps. Cette annee les vignes n'ont gueres rapporté. Ces deux derniers mois j'ay estudié en la langue Françoisé. Ce Printemps icy, ou le Printemps de cette annee a esté fort chaud*. Parlans des heures ou parties du jour où vous estes encor, vous employerez l'indefini. *A matin j'ay esté à l'Eglise, à dix heure j'ay disné, environ midi un mien ami m'est venu voir*.

# Conclusion

- Grammaire de praticien et de théoricien très remarquable
- Pourquoi est-elle tombée dans l'oubli?
- Pourquoi la relire et l'éditer?